

# **Mercredi & Samedi – Enfants**

**Le mercredi, les enfants peuvent être accueillis en fonction de leur âge aux Mercredis de Loisirs ou à La Ribambelle.**

**La Ribambelle** : cet accueil est situé à l'école Marie-Curie. L'accueil de La Ribambelle s'adresse aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle. Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h30 et départ échelonné de 16h45 à 17h15. Possibilité d'accueil péri-AL de 17h15 à 19h.

**La Farandole** : cet accueil est situé en centre-ville à l'école Paul-Langevin. Il s'adresse aux enfants des écoles Langevin, Jules-Verne, et aux enfants non scolarisés dans les écoles publiques de Seclin ainsi qu'aux enfants fréquentant l'accueil péri-AL ( Avant 8h30 et après 17h15).

Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h30 et départ échelonné de 16h45 à 17h15. Possibilité d'accueil péri-AL de 17h15 à 19h.

**Mercredis de Loisirs au Carrefour de l'Amitié** : cet accueil est situé dans le quartier de Burgault. Les Mercredis de Loisirs au Carrefour de l'Amitié s'adressent aux enfants scolarisés à l'école Paul-Durot. Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h30 et départ échelonné de 16h45 à 17h15.

**Mercredis de Loisirs à Jeun'espace** : cet accueil est situé dans le quartier de la Mouchonnière. Les Mercredis de Loisirs à Jeun'espace s'adressent aux enfants scolarisés à l'école Adolphe-Dutoit ou habitants le quartier de la Mouchonnière.

Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h30 et départ échelonné de 16h45 à 17h15.

Pour les enfants (plus de 6 ans) ayant une activité sportive ou culturelle, un départ ou une arrivée entre 13h et 13h30 est possible. Merci de vous renseigner pour une demande de dérogation auprès du Service Enfance Jeunesse.

## **Inscription, réservation, tarifs et facturation**

Inscription au moyen de la fiche signalétique à remettre au Service Affaires Scolaires accompagnée des pièces demandées. Aucun enfant ne sera accepté sans cette fiche. Pour chaque accueil et chaque mois, des coupons de réservation mensuels doivent impérativement être rendus, au plus tard, le dernier mercredi du mois qui précède la fréquentation à l'accueil.

Ces coupons sont à retirer et à déposer sur le site de l'accueil ou au Service Enfance-Jeunesse au château Guillemaud ou à l'accueil à l'Hôtel de Ville. Ils peuvent aussi être envoyés par mail à [jeunesse@ville-seclin.fr](mailto:jeunesse@ville-seclin.fr).

Ces coupons sont également téléchargeables en cliquant sur les documents ci dessous.

[Accueil-de-loisirs-du-mercredi-6-11-ans-2019-2020Télécharger](#)

[Accueil-mercredi-ribambelle-2019-2020Télécharger](#)

[fiche\\_signaletique\\_2019-20Télécharger](#)

La facturation est trimestrielle et établie sur la base du prévisionnel mensuel.